

«Institution_versand»
«Name»
«Strasse»
«Ort»

Berne, le 15 mai 2013

À l'attention des cliniques de réadaptation et unités de réadaptation de Suisse
fournissant des prestations stationnaires
**Relevé des données ST Reha: obligatoire pour toutes les cliniques et unités de
réadaptation**

Madame, Monsieur

Conformément à l'art. 49, al. 1 et 2 de la LAMal, il relève de la compétence de la société SwissDRG SA d'élaborer des structures tarifaires liées aux prestations, applicables dans toute la Suisse, pour les traitements stationnaires et somatiques aigus, la réadaptation et la psychiatrie.

Lors de la séance du 9 novembre 2010, le Conseil d'administration de SwissDRG SA a décidé, à l'unanimité, de poursuivre le projet STM Reha MTK, afin de garantir l'objectif stipulé dans les statuts de la société concernant la réadaptation. Avec sa décision du 18 août 2011, il confie au projet ST Reha le mandat de développer la structure tarifaire pour la réadaptation stationnaire.

L'art. 49, al. 2 de la LAMal stipule que toutes les cliniques fournissant des soins hospitaliers doivent mettre à disposition les données nécessaires relatives aux prestations et aux coûts au niveau du cas, afin de permettre la mise au point de la structure tarifaire.

Avec ce courrier, nous souhaitons attirer votre attention sur la législation et vous demandons de bien vouloir nous mettre à disposition les données nécessaires. Dans le cadre du projet, la collecte des données a été confiée à la Haute école zurichoise des sciences appliquées (ZHAW).

Vous trouverez en annexe les informations nécessaires à une première participation au relevé. Il est prévu qu'une documentation relative au relevé soit disponible pour tous les types de prestations de réadaptation dans le courant de l'année 2013.

Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur votre collaboration. Pour toute question technique se tiennent à votre disposition :
Monsieur Simon Wieser, ZHAW (simon.wieser@zhaw.ch)
Ainsi que le chef de projet ST Reha
Monsieur Markus Tschanz (markus.tschanz@hplus.ch).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées



Simon Hölzer
Directeur de SwissDRG SA

Annexe: - Documentation du relevé pour les types de prestation réadaptation neurologique et musculosquelettique
 - Documentation du relevé pour les types de prestation la réadaptation cardiovasculaire et pulmonale.

Copie:
Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)
Maison des cantons, Speichergasse 6, Case postale 684, CH-3000 Berne 7